

**Commission Fédérale Juridique**

**Président : Noémi Chevalier**

---

**Objet : Rapport à l'Assemblée Générale 2017**

---

Les activités de la Commission pour l'année 2016 ont essentiellement consisté en l'accompagnement dans la réalisation des consultations « équipementiers » et « habilleurs » et de la refonte de l'identité visuelle et du site internet fédéraux ainsi que l'analyse et la rédaction de modèles et projets de conventions de tous types et la poursuite de la régularisation de l'encadrement juridique de la FFBS.

En voici le bilan :

1. Consultations « équipementiers » et « habilleurs » 2017-2020 :

- Analyse du cahier des charges de la consultation « équipementiers » 2017-2020 et rédaction du règlement de la consultation qui y est intégré ;
- Rédaction et négociation des conventions de partenariats découlant de la consultation « équipementiers » 2017-2020 :
  - Convention de partenariat avec B45 Inc. pour la fourniture à titre non-exclusif des bâtes officielles des équipes nationales de baseball et du Pôle France,
  - Convention de partenariat (en anglais) avec J-DUB pour la fourniture à titre non-exclusif des sacs officiels des équipes nationales de baseball et softball et du Pôle France,
  - Convention de partenariat (en anglais) avec Covee pour la fourniture à titre exclusif des balles officielles des compétitions organisées par la FFBS ;
- Analyse du cahier des charges de la consultation « habilleurs » 2017-2020 et rédaction du règlement de la consultation qui y est intégré ;
- Rédaction des conventions de partenariats découlant de la consultation « habilleurs » 2017-2020 :
  - Convention de partenariat avec Sports en Aparté pour la fourniture à titre exclusif de produits textiles « terrain ») de la marque Macron pour les équipes de France de baseball et softball et du Pôle France,
  - Convention de partenariat avec New Era Cap Company Limited pour la fourniture à titre exclusif de casquettes/bonnets « terrain » pour les équipes nationales de baseball et du Pôle France ;
- Avis adressé au Président de la FFBS sur les modalités de ces conventions dérogeant aux conditions des consultations.

## 2. Refonte de l'identité visuelle, du site Internet fédéral et de l'e-boutique de la FFBS :

- Rédaction du contrat de cession de nom de domaine avec la Fondation Franco-britannique du Sillery pour l'acquisition du nom de domaine ffbs.fr ;
- Analyse des conditions générales de vente du Studio Darman chargé de la réalisation du site Internet fédéral et de l'e-boutique ;
- Analyse et modification du contrat de cession de droits sur le site Internet fédéral et l'e-boutique avec le Studio Darman ;
- Analyse et modification du contrat de cession de droits sur l'identité visuelle de la FFBS avec Claire Lavergne ;
- Rédaction d'une autorisation d'utilisation du logo de la FFBS à destination des clubs suite à la modification de l'article 33.07 des RGES Baseball.

## 3. Autres conventions/documents contractuels négocié(e)s/conclu(e)s :

- France International Baseball Tournament – Yoshida Challenge :
  - Finalisation des conditions de participation au France International Baseball Tournament – Yoshida Challenge 2016,
  - Analyse du contrat d'assurance annulation pour le France International Baseball Tournament – Yoshida Challenge 2016 avec MMA IARD Assurances Mutuelles,
  - Analyse et modification de la convention de partenariat avec l'association Eveille-Moi dans le cadre du France International Baseball Tournament – Yoshida Challenge ;
- Analyse et modification de la convention de partenariat avec l'association Paris 2018 pour l'organisation de la 10<sup>ème</sup> édition des Gay Games ;
- Conventions de partenariat Club MVP :
  - Analyse et modification de la convention de partenariat avec SportEasy,
  - Rédaction d'un avenant 1 à la convention de partenariat avec SportEasy,
  - Analyse et rédaction de la convention de partenariat avec Fosburit (renouvellement),
  - Analyse et rédaction de la convention de partenariat avec C.M.C. (renouvellement),
  - Analyse et modification de la convention de partenariat avec Doublet,
  - Analyse et modification de la convention de partenariat avec E-Cotiz,
  - Analyse et modification de la convention de partenariat avec Nutrisport Fréjus ;
- Rédaction de la convention de partenariat avec la Fondation Franco-britannique du Sillery en parallèle à l'acquisition du nom de domaine ffbs.fr.

## 4. Ressources humaines fédérales :

- Analyse de la convention de stage d'Elliot Fleys ;
- Analyse et rédaction du contrat de travail à durée indéterminée d'Elliot Fleys ;
- Analyse de la convention de stage d'Audrey Jaeger.

5. Assistance juridique auprès du Bureau, des autres Commissions Fédérales, des clubs affiliés et des licenciés, notamment sur les thèmes suivants :
- Question sur les modalités d'affiliation à la FFBS d'un club créé en tant que section d'un autre et souhaitant devenir indépendant ;
  - Analyse du règlement du jeu-concours « Mascotte des Equipes de France de Baseball et Softball » et de l'opportunité juridique de l'opération ;
  - Question sur les conséquences, dans le cadre d'un contrôle URSSAF de la participation d'un club au financement de la formation suivie par l'un de ses joueurs au pôle espoir ;
  - Consultation sur la traduction proposée par la Commission Fédérale de la Règlementation des modifications 2016 des règles de baseball ;
  - Question sur un litige entre un club et un fournisseur basé en Allemagne ;
  - Question sur les conséquences de la dissolution d'une ligue régionale suite à la réforme territoriale de 2016 ;
  - Question sur la mise à disposition d'une tenue de l'Equipe de France de Baseball au profit d'une boutique de vente de matériel de sport.
6. Avis de la Commission Fédérale Juridique sur les demandes de qualifications dérogatoires de joueurs de baseball et softball.
7. Avis de la Commission Fédérale Juridique sur les contrats de joueurs professionnels.
8. Instructions, le cas échéant, des affaires disciplinaires et discipline dopage (fonction propre au Président de la Commission Fédérale Juridique).

\*\*\*\*\*

Pour l'année à venir, la Commission Fédérale Juridique compte poursuivre ses différentes activités et avancer sur les objectifs suivants dans un souci de parfaire l'encadrement juridique des activités fédérales :

- Finalisation du dépôt en tant que marques du nouveau logo de la FFBS et du logo « F » afin d'en assurer la protection et définir leur conditions d'utilisation ;
- Accompagnement dans la rédaction de conditions générales de vente à destination des distributeurs de la FFBS et renouvellement des contrats existants ;
- Mise à jour du modèle de contrat à durée déterminée du joueur professionnel (annexe 24 RGES Baseball) suite aux modifications légales intervenues en 2016 ;
- Accompagnement dans l'analyse de la situation de la FFBS en matière de ressources humaines au regard du droit social ;
- Organisation de l'encadrement juridiquement des événements organisés sous l'égide de la FFBS ;
- Analyse des modifications du règlement disciplinaire proposées par la Commission fédérale de la Règlementation suite au décret n°2016-1054 du 3 août 2016 modifiant le règlement disciplinaire type des fédérations sportives agréées.